commune de martigny-combe

02

AFFECTATION DES ZONES

ZONES A BÂTIR : Sommet des Vignes - Planojean - Ravoire

août 2016

échelle 1/2000

Commune de Martigny-Combe:

Le Président:

Jacques Flückiger

Le secrétaire:

Pascal Giroud

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du :

en séance du - 7 DEC. 2016

Droit de sceau: Fr. 300.-

Aménagement du territoire :

L'attesto:

priod dayer

rte de lentine 30 - 1950 sion
t . 027 395 10 42 f . 027 395 10 56 n : 079 388 85 70
e . prioddayer@netplus.ch

Cartographie :

GEOSAT SA

Bureau d'ingénieurs et géomètres officiels EPF/SIA
Route du manège 59 - CH - 1950 Sion
www.geosat.ch info@geosat.ch
tel 027 327 44 10 fax 027 327 44 11

Affectation des zones

- Zone village B
- Zone hameau A - Ravoire
- Zone habitation moyenne densité A - Ravoire
- Zone habitation faible densité A - Sommet des Vignes
- Zone habitation faible densité D - Ravoire / Sommet des Vignes / Planodzan
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public A
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public B
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public C
- Zones à aménager
- Zone affection differée

A titre indicatif

- Limite communale
- Constatation forestière
- Aire forestière
- Conduite Emosson

Zones de dangers

Danger géologique
chute de pierres

- élevé
- moyen
- faible

Zones de protection nature & paysage

- zone de protection nature cantonale
- zone de protection paysage cantonal

Protection des eaux souterraines
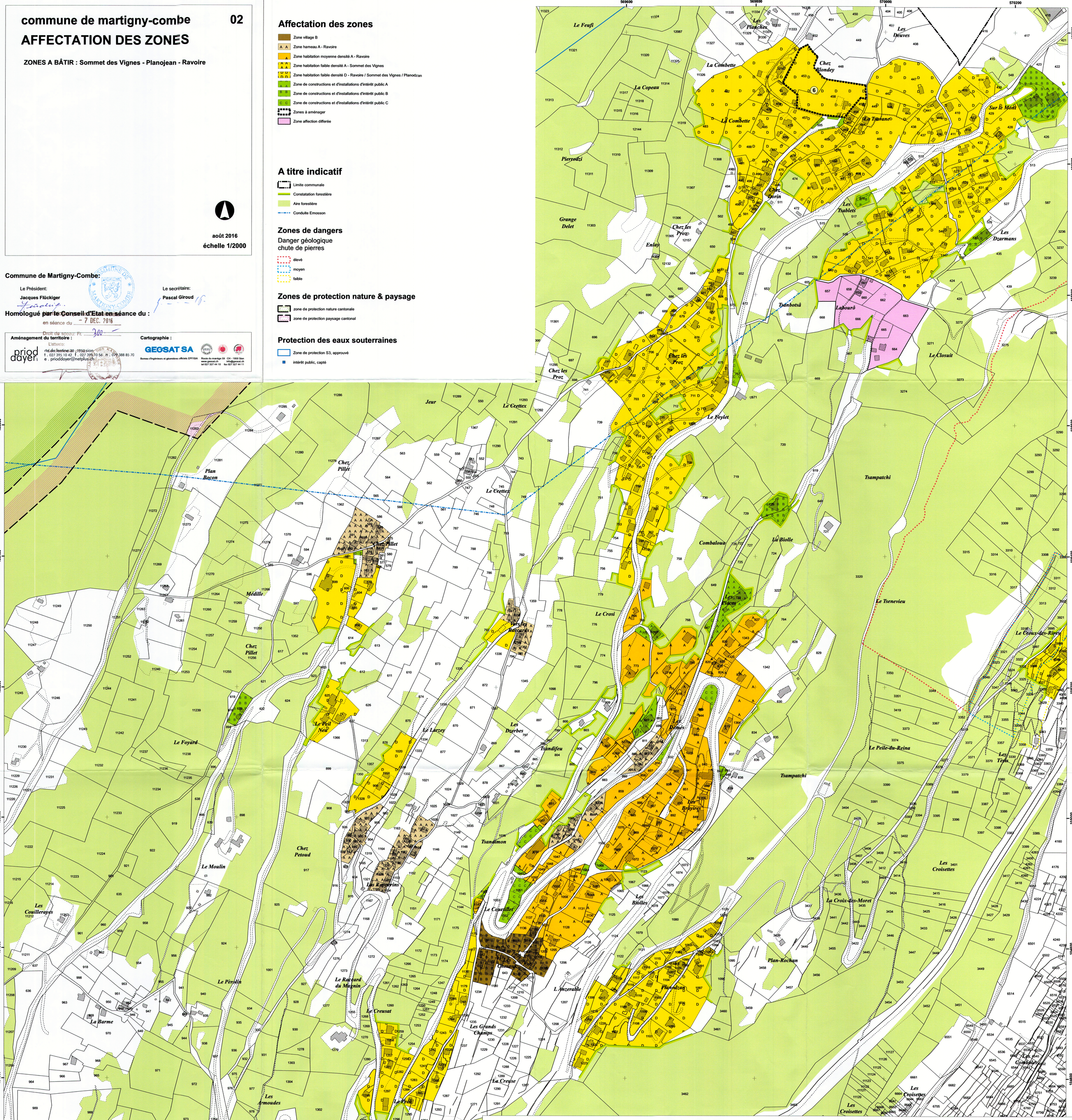
- Zone de protection S3, approuvé
- intérêt public, capté